

Jean-Marie Muller,

Éthique de conviction et éthique de responsabilité

philosophe et écrivain, porte-parole national du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) (1)

L'objection de conscience et la désobéissance civile s'inscrivent sur deux registres différents.

L'objection de conscience est fondée sur l'obligation morale qui conduit un(e) citoyen (ne) à refuser d'obéir à une loi ou à un ordre qu'il juge contraire aux exigences de sa conscience. Il a la conviction que s'il obéissait, il se rendrait complice, et donc coupable, d'une injustice caractérisée portant atteinte à la dignité humaine.

Le désobéisseur, lui aussi, fonde sa désobéissance sur une conviction morale, sur une obligation de conscience. On pourrait avancer légitimement l'expression « désobéisseur de conscience »... Mais ce qui caractérise la désobéissance civile, c'est d'être une action collective, concertée et organisée qui vise à établir un rapport de force afin d'exercer sur les pouvoirs établis une pression qui les oblige à rétablir le droit. Il s'agit d'atteindre un objectif politique. Ce qui prime dans la désobéissance civile, ce n'est pas la motivation morale, mais le motif politique. Il ne suffit pas que l'action de désobéissance civile soit justifiée, elle doit être efficace. Si le refus d'obéir est seulement inspiré par la conscience, l'individu risque de rester dans un face-à-face avec lui-même dans l'intimité de son chez-soi ; quand le refus d'obéir est motivé par une raison politique, l'individu est alors confronté aux autres sur la place publique.

Ainsi, la désobéissance civile n'exprime pas la protestation morale de l'individu face à une loi ou une décision injuste, mais la volonté politique d'une communauté de citoyens qui entendent exercer leur pouvoir. Ici, il ne s'agit pas de protester contre l'injustice, il s'agit de la combattre et d'obtenir justice.

La motivation principale des objecteurs de conscience est d'avoir raison contre l'injustice, tandis que l'objectif majeur des désobéisseurs de conscience est d'avoir raison de l'injustice. En politique, la force d'une idée

ne dépend pas de sa véracité, mais du nombre de ceux qui la partagent. Certes, sa véracité lui donne une force de persuasion de nature à convaincre et donc à mobiliser les citoyens de la majorité jusque-là silencieuse, mais, le plus souvent, c'est bien la contrainte de la force du nombre qui est décisive.

Il est intéressant de se demander ici comment les objecteurs, d'une part, et les désobéisseurs, d'autre part, se situent par rapport aux deux éthiques définies par Max Weber. Celui-ci établit une distinction entre deux éthiques « *totale­ment différentes et irréductiblement opposées* » : « *l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction* (2) ». Celui qui agit selon l'éthique de responsabilité entend « *répondre des conséquences prévisibles de ses actes* (3) », tandis que « *le partisan de l'éthique de conviction ne se sentira "responsable" que de la nécessité de veiller sur la flamme de la pure doctrine afin qu'elle ne s'éteigne pas* (4) » .

D'emblée, on peut dire que c'est précisément parce que son acte d'obéissance aurait pour conséquence prévisible de le rendre personnellement complice d'une injustice que l'objecteur décide de désobéir. Mais il se peut que, tout entier préoccupé de satisfaire aux exigences morales de sa conscience, il se désintéresse des conséquences politiques de sa désobéissance. Dans ce cas, il se situerait alors dans la logique d'une « éthique de conviction ». Mais un objecteur peut ne pas s'enfermer dans son refus et tenter de trouver une autre solution au problème posé que celle que la loi voulait lui imposer. Dans ce cas, il se situe dans la logique d'une « éthique de responsabilité ». Par ailleurs, plusieurs objecteurs peuvent se rassembler dans une action commune pour atteindre un objectif politique. Dès lors, ils deviennent désobéisseurs. De par la nature même de l'action collective à laquelle il participe, le désobéisseur se situe d'emblée dans la dynamique d'une « éthique de la responsabilité ». Sa visée n'est pas seulement morale, elle aussi est politique. Son but ultime n'est pas de ne pas participer à une injustice, mais de faire cesser cette injustice.

Si le refus d'obéir est seulement inspiré par la conscience, l'individu risque de rester dans un face-à-face avec lui-même.

(1) Dernier ouvrage paru : *Désarmer les dieux*, Le Relié Poche. (2) Max Weber, *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1959, p. 172. (3) *Ibid.* (4) *Ibid.*, p. 173.